

ORDONNER LE MONDE

Les guerres aux quatre coins du monde nous rappellent chaque jour l'urgence de la paix. Ces dernières années ont vu le retour de l'utilisation massive des crimes de guerre pour imposer sa volonté par la force. Nous ne pouvons l'accepter. La réponse doit être un renforcement du système de justice internationale. Nous sommes aussi les témoins d'une nouvelle compétition impériale, ô combien dangereuse pour le monde et son peuple humain. Il nous faut bâtir une France indépendante, guidée par les principes du droit international, et non alignée sur tous les empires. Nous avons à construire de nouveaux horizons de progrès écologique pour protéger les biens communs de l'humanité et nous porter aux nouvelles frontières que sont l'espace, les mers et le numérique.

Chapitre 16 : Une diplomatie altermondialiste pour la paix

Assumer l'indépendance de la France dans le monde

Les quinquennats Sarkozy, Hollande et Macron ont enfermé la France dans l'OTAN. En charriant la doctrine de « choc des civilisations », en soutenant le piétinement du droit international au Proche Orient tout en prétendant le défendre ailleurs, cette vision étroitement « occidentale » du monde ne fait qu'aggraver les tensions internationales. Avec sa vision ultranationaliste et suprémaciste, Trump incarne un nouvel âge de l'impérialisme. En allant jusqu'à remettre en cause l'intégrité territoriale y compris de pays « alliés » des USA, il menace quiconque ne se met pas au service des Etats-Unis dans leur compétition sans limites avec la Chine. Pour promouvoir la paix et la coopération, qui vont de pair avec les intérêts de la France, sortir des ornières de l'atlantisme et retrouver une voix indépendante est une nécessité

Se retirer immédiatement du commandement intégré de l'OTAN puis, par étapes, de l'organisation elle-même

- Sortir la France de l'isolement occidental et recommencer à parler au monde entier en refusant la doctrine du « choc des civilisations », en

portant une action internationale non alignée, au service de la paix, en promouvant une conception universelle et non dévoyée des droits humains

- Refuser toute inscription de notre pays dans une alliance militaire permanente dans la région Asie-Pacifique et ailleurs
- Engager la formation d'une nouvelle entente altermondialiste
- Rétablir le réseau diplomatique français et stopper son alignement sur l'atlantisme de l'Union européenne

Construire une défense souveraine au service de la paix

Les alliances militaires permanentes, comme l'OTAN construite par et pour les États-Unis, sont contraires aux intérêts et aux principes de notre pays. Elles réduisent la portée de sa diplomatie et aliènent son message. La France doit adopter une nouvelle programmation pour retrouver sa souveraineté sur son industrie et sa politique de défense, et permettre d'organiser une réponse adaptée à la situation de guerre larvée, tout en tirant toutes les conséquences de la crise climatique et environnementale. Rédiger un livre blanc et adopter une loi de programmation militaire visant à restaurer notre indépendance, notre souveraineté industrielle et mettre en œuvre notre adaptation au changement climatique

- Créer un pôle public de l'armement, stopper les privatisations des industries d'armement et des missions de défense nationale, puis les réintroduire dans le secteur public
- Faire de la France une puissance incontournable dans les technologies de rupture : miniaturisation, dronisation, intelligence artificielle, etc.
- Prioriser l'acquisition de matériel militaire français dans l'armée
- Ouvrir la possibilité d'un service militaire comme composante optionnelle du service citoyen obligatoire

- Mobiliser l'espace numérique et la réalité spatiale pour installer des systèmes défensifs et non létaux contre les agressions et pour la paix
- Donner à nos services de renseignement la capacité d'anticiper les risques, y compris sanitaires, liés aux bouleversements climatiques
- Adapter le matériel militaire et l'équipement de nos soldats à la nouvelle donne climatique
- Lancer un plan d'adaptation des infrastructures militaires vulnérables
- Donner les moyens au service de santé des armées, renforcer le dispositif ATHOS et simplifier l'indemnisation et la reconnaissance de la blessure psychique au sein de l'armée française
- Relancer les processus multilatéraux de désarmement nucléaire et conventionnel dans le cadre de la Conférence du désarmement de l'ONU et participer comme observateur au traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN)
- Créer un Commissariat à la dissuasion de demain, chargé de réunir des chercheurs en pointe sur le sujet et de penser les différentes options alternatives au nucléaire
- Définir, avec la communauté internationale, une doctrine de sécurisation des sites nucléaires en zones de guerre et soutenir la protection immédiate des réacteurs en Ukraine par la présence de l'ONU, avec l'appui de l'Agence internationale de l'énergie atomique

Renforcer l'ONU pour faire vivre un monde ordonné

En dépit de ses insuffisances, l'Organisation des Nations unies reste le seul organe légitime, car universel, pour assurer la sécurité collective. Elle est pourtant sapée de l'intérieur, par des manques financiers qui la rendent dépendante du bon vouloir de sociétés privées «*partenaires*», et de l'extérieur, par les puissances impérialistes qui s'affranchissent du droit international et développent au profit de leurs seuls intérêts une conception particulière du «*multilatéralisme*». La France doit œuvrer sans aucune arrière-

pensée au retour en force de cette institution face aux déséquilibres et menaces pour la stabilité et la paix.

Réaffirmer que l'ONU est le seul organe légitime pour la sécurité collective

- Refuser toute intervention militaire sans mandat clair de l'ONU, rétablir l'autorité du comité d'état-major des Nations unies
- Créer une Organisation mondiale de l'environnement et défendre l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) libérée des intérêts de l'industrie pharmaceutique
- Agir pour une réforme du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale de l'ONU, afin que l'organisation fondée en 1945 soit représentative du monde actuel
- Réformer l'Organisation de l'ONU pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) pour favoriser la souveraineté alimentaire, la régulation des marchés et la conversion écologique de l'agriculture
- Soutenir l'action de l'ONU, et notamment de l'UNRWA, en Palestine
- Construire avec les États et les sociétés concernées, sous l'égide de l'ONU, des solutions politiques partout où la paix n'est pas garantie (Proche-Orient, Moyen-Orient, Afrique sahélienne, Afrique centrale, Cachemire, Caucase, golfe Arabo-Persique, Corne de l'Afrique, etc.)
- Porter l'idée de la création d'une force d'intervention et de sécurité écologique sous l'égide de l'ONU et d'un traité de non-prolifération des énergies carbonées

Agir pour le respect du droit international contre les guerres

Face à l'augmentation des conflits armés dans le monde, la France doit choisir le camp de la paix, et non celui des tensions et des escalades militaires. Les déclarations bellicistes d'Emmanuel Macron aggravent les

problèmes plutôt que de les résoudre. Aucune paix durable n'est possible sans justice : les crimes de guerre doivent être jugés, et le droit international respecté. Dans un monde désordonné, ce dernier reste le seul moyen de rétablir notre humanité commune.

Appuyer le droit et la justice internationale, pour que les mesures conservatoires décrétées par la Cour internationale de justice soient appliquées, et que les criminels de guerre soient jugés.

En Ukraine, agir pour créer un cadre diplomatique permettant d'obtenir un cessez-le-feu, le retrait des troupes russes, et l'ouverture de négociations pour une paix durable

- Rétablir, une fois la paix revenue en Ukraine, un cadre pan-européen stable et pérenne donnant des garanties de sécurité crédibles à l'ensemble des pays d'Europe centrale et orientale et facilitant les coopérations au bénéfice des populations
- Exiger un cessez-le-feu durable en Palestine et au Liban, la fin immédiate du blocus de la bande de Gaza et de l'annexion de la Cisjordanie et du plateau du Golan
- Mettre en place des sanctions contre le gouvernement Netanyahu, interrompre les accords de coopération économique avec Israël et décréter un embargo sur les armes
- Reconnaître l'État de Palestine

Refuser le libre-échange, instaurer un protectionnisme écologique et la coopération économique

La mondialisation néolibérale est d'abord la globalisation de la finance, la concentration des pollutions, la propagation des épidémies et le déménagement permanent du monde pour le seul profit des multinationales au détriment des peuples et de l'environnement. La compétition de tous contre tous qu'elle instaure signifie désindustrialisation, chômage de masse, émigration forcée, destruction des productions vivrières, etc. Le protectionnisme écologique est la seule réponse rendant possibles un

codéveloppement au service des peuples et la préservation d'un écosystème compatible avec une vie humaine digne.

- Porter au sein du Fonds monétaire international (FMI), de la Banque mondiale et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) des propositions de rupture avec le néolibéralisme international, et réinvestir la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED)
- Intégrer le respect des règles fondamentales de l'Organisation internationale du travail dans les accords commerciaux
- Agir pour l'adoption à l'ONU d'un règlement contraignant les multinationales à respecter des normes sociales et environnementales
- Œuvrer à un règlement collectif des dettes publiques, indépendamment des mécanismes du marché, dans le cadre de la résolution votée par l'Assemblée générale de l'ONU en 2015

Étendre les protections du droit international aux biens communs planétaires

Étendre les protections du droit international aux biens communs planétaires. La crise écologique ne connaît pas les frontières administratives. Ce qu'un pays rejette dans l'air sera aussi respiré par ses voisins. Ce qu'il déverse dans l'eau échouera sur la côte à l'autre bout du monde. Les responsabilités sont forcément collectives. Les entreprises criminelles et les pollueurs de masse doivent répondre de leurs actes. Il est donc temps d'élargir le droit international à l'impératif climatique et écologique.

Reconnaître un crime d'écocide

- Soutenir la création d'un tribunal international de justice climatique et environnementale
- Créer un tribunal international de justice économique pour juger les crimes financiers transnationaux

- Élargir le dispositif de la licence d'office et lever les brevets sur les vaccins et autres moyens médicaux de lutte contre les pandémies
- Soutenir activement les négociations en cours d'un traité contraignant les multinationales à respecter les droits humains et l'environnement
- Soutenir activement les négociations en cours d'un traité international de lutte contre les plastiques
- Faire de la question de l'eau, de sa protection et de son accès pour tous un enjeu prioritaire de la politique internationale et de coopération de la France
- Jouer un rôle actif dans les négociations pour un traité international de protection des grands fonds marins et dans la mise en œuvre du traité pour la protection de la haute mer
- Défendre la gestion des pôles arctique et antarctique comme des biens communs de l'humanité, protégés des activités militaires et économiques qui pourraient détruire leurs écosystèmes par le pillage de leurs ressources
- Constituer un détachement de Casques bleus de l'ONU pour faire face aux catastrophes naturelles

Pour une politique migratoire humaniste et réaliste

L'émigration forcée est toujours une double souffrance : ne pas être chez soi où l'on vit, et ne plus être chez soi d'où l'on vient. Les migrations sont un sujet trop sérieux pour les réduire à des surenchères. La première tâche est de permettre à chacun de vivre chez soi, auprès de ses proches et de ses amis. Pour cela, il faut arrêter les guerres, les accords commerciaux qui détruisent les économies et affronter le changement climatique.

- Renforcer l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) et organiser une conférence annuelle sur les migrations

- S'opposer aux accords commerciaux inégaux afin d'éviter aux migrants de devoir fuir leur pays
- Agir contre les conséquences des bouleversements climatiques par des transferts de technologies et de l'aide financière et matérielleSortir de l'impasse de la politique de Schengen et Frontex
- Assumer notre devoir d'humanité envers les réfugiés
- Faciliter l'accès aux visas, régulariser les travailleurs, étudiants, parents d'enfants scolarisés et instituer la carte de séjour de dix ans comme titre de séjour de référence
- Créer un statut de « détresse environnementale » apportant une protection temporaire pouvant devenir durable en fonction de la gravité de la catastrophe ayant entraîné la migrationSuspendre le règlement Dublin, renégocier les accords du Touquet
- Prendre en charge les personnes migrantes grâce à des structures d'accueil et d'hébergement en nombre suffisant sur tout le territoire, en finir avec le délit de solidarité, créer un guichet unique d'accueil
- Refuser toute mise sous tutelle de l'OFPPA par le ministère de l'Intérieur
- Garantir pleinement le droit d'asile et la prise en compte des identités de genre et orientations sexuelles dans les procédures, notamment en prenant le temps d'étudier chaque dossier
- Abroger les dernières lois asile et immigration
- Garantir l'accès à l'aide médicale d'État (AME)

Les Outre-mer, fer de lance d'une diplomatie écologique altermondialiste

Grâce aux Outre-mer, la France est présente à tous les points clés de l'écosystème. Elle possède le deuxième domaine maritime au monde. La Guyane française abrite près de 80 % de la biodiversité nationale et partage

avec le Brésil la plus longue frontière terrestre de notre pays. Le devoir de la France est fixé par ses responsabilités. Elle doit être le fer de lance d'une diplomatie universaliste. Les Outre-mer en seront les points d'appui.

- Construire des politiques internationales à partir des Outre-mer : préservation de l'Amazonie, aide aux peuples autochtones menacés par la montée des eaux et la sécheresse
- Faire des Outre-mer des pôles régionaux de co-développement : transfert de technologies auprès des pays voisins, aide logistique et scientifique, établissement de formations de haut niveau bénéficiant à la fois aux étudiants ultramarins et à ceux des pays voisins, coopération militaire de maintien de la paix
- Rejoindre les coopérations régionales : la Communauté d'États latino-américains et caraïbes (CELAC) pour les Antilles et la Guyane française, l'Union africaine pour Mayotte, rejoindre la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA) et participer activement à l'Association des États riverains de l'océan Indien (IORA) pour La Réunion
- Construire l'avenir de la Nouvelle-Calédonie dans le respect des référendums, en lien avec les territoires voisins

Construire des coopérations altermondialistes et internationalistes

Un autre monde est possible, plus juste, plus ordonné, plus écologique. Pour cela, de nouvelles coopérations doivent être engagées et d'autres renforcées. La France doit œuvrer, sans exclusive, à tous les projets sortant d'une conception néolibérale et occidentaliste de la mondialisation, promouvant des biens publics mondiaux exempts des mécanismes du marché et luttant contre les inégalités et la crise écologique. Consacrer 0,7 % du revenu national brut à une aide publique au développement débarrassée du carcan néolibéral

- Agir pour la paix et respecter l'indépendance des États et la souveraineté des peuples

- Relancer le codéveloppement et la coopération notamment dans la lutte contre le changement climatique
- Soutenir le projet de monnaie commune mondiale face au dollar
- Appuyer la restructuration des dettes souveraines
- Réformer «*l'aide au développement*» apportée par l'Agence française de développement (AFD) pour qu'elle ne serve pas les intérêts des régimes oligarchiques et d'entreprises intéressées aux «*partenariats publics privés*».
- Décider de son allocation avec les sociétés civiles sur place, dans un objectif de renforcement des droits humains et des souverainetés populaires, et non de mise en dépendance néo-coloniale

Unir le petit bassin méditerranéen autour d'objectifs communs de progrès

Ne nous résignons pas à voir la mer Méditerranée devenir un cimetière pour migrants. La France doit assumer en Méditerranée la responsabilité particulière créée par son histoire, sa géographie, sa langue, la richesse et la diversité de son peuple.

- Créer un réseau d'universités méditerranéennes et organiser un réseau méditerranéen de l'enseignement professionnel
- Créer une force méditerranéenne d'intervention et de sécurité civile pour lutter contre les incendies et pour le secours en mer en cas de catastrophes naturelles
- Mettre en place une structure commune de lutte contre les pollutions et de gestion de la dépollution de l'écosystème de la mer Méditerranée
- Organiser les moyens d'intervention sous-marins

- Étendre à la Méditerranée les normes écologiques applicables dans la mer Baltique, notamment en matière de limitation des émissions liées au trafic maritime
- Créer une chaîne de télévision méditerranéenne émettant en plusieurs langues et diffusant sur les deux rives de la Méditerranée, et sur Internet (sur le modèle de la chaîne franco-allemande Arte)

Construire une relation avec l'Afrique basée sur la souveraineté des peuples

Des dynamiques de révolutions citoyennes se sont déclenchées à travers toute l'Afrique ces dernières années. Le gouvernement français est resté sourd à ces aspirations populaires. Sa politique est pourrie par une vision affairiste répondant aux seuls intérêts bornés des oligarchies. Il est dans l'intérêt des peuples que la France adopte une politique africaine guidée par l'intérêt général humain. La coopération entre les peuples est la méthode qui permettra d'avancer en ce sens.

- Bâtir une politique prenant en compte la réaffirmation de la souveraineté des peuples africains et les transformations profondes de ce continent
- Renforcer l'aide au développement au Sahel et la conditionner au respect des droits humains, démocratiques, sociaux et écologiques
- Réviser les accords de défense passés avec les pays africains, pour qu'ils soient conclus dans l'intérêt des peuples et empêchent toute ingérence dans les affaires intérieures des pays africains
- Permettre aux pays africains des zones CFA (dont la partie ouest est devenue zone ECO) d'avoir une monnaie dont ils soient les seuls maîtres, et dont ils puissent définir les contoursAnnuler les dettes «odieuses» de certains pays africains, c'est-à-dire les dettes contractées par des dictatures dans le seul but d'enrichir le clan au pouvoir, ou d'engager des actions qui vont à l'encontre de l'intérêt général

- Créer une commission d'enquête indépendante afin de faire la lumière sur le fiasco politique et militaire ayant gravement altéré les relations entre la France et la majorité des pays du Sahel

Passer à la francophonie des peuples

La langue française est la troisième langue la plus parlée au monde. Mais, sur le terrain, le nombre de locuteurs réels diminue. Cette langue en partage est pourtant un lien à faire vivre et à développer dans sa dimension politique. La francophonie est malgré cela trop souvent ignorée, ou confisquée par un cadre officiel inaccessible à la majorité des populations francophones.

- Défendre l'usage du français dans les institutions internationales
- Faire vivre une francophonie des peuples
- Créer un Erasmus francophone
- Élaborer des contenus éducatifs et des diplômes communs entre pays francophones
- Renforcer les médias audiovisuels francophones
- Renforcer l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
- Participer à la création d'une revue scientifique francophone de premier plan au niveau mondial
- Créer une université francophone de l'espace proposant un cursus universitaire commun d'accès à tous les métiers relatifs au secteur aérospatial
- Recréer des espaces d'expressions culturelles francophones (les scènes nationales par exemple) Renforcer le réseau des Instituts et Alliances français

Chapitre 17 : Europe

Utiliser tous les leviers d'action face aux institutions européennes

La France est loin d'être démunie. Nous n'hésiterons pas à mobiliser si nécessaire tous nos leviers d'action :

- Utiliser le droit de veto de la France, par exemple pour refuser tous les nouveaux accords de libre-échange (avec le Mercosur, y compris révisé, le Chili, le Mexique, l'Inde, l'Indonésie, le Kenya, l'Australie, les Philippines, la Thaïlande, etc.) et tout nouvel élargissement sans harmonisation sociale, fiscale et environnementale préalable
- Conditionner la contribution française au budget de l'Union européenne
- Construire de nouvelles coopérations approfondies avec les États qui le souhaitent en matière sociale, écologique, culturelle, éducative, scientifique, etc.
- Déclencher la mobilisation citoyenne avec nos alliés politiques et la société civile en Europe pour augmenter l'autorité de nos points de vue

Désobéir à chaque fois que c'est nécessaire pour mettre en œuvre notre programme

Dans le même temps, nous désobéirons aux règles européennes incompatibles avec l'application de l'Avenir en commun. Et nous avons des outils pour le faire :

- Abroger les accords de libre-échange en vigueur (comme avec la Nouvelle-Zélande, le Canada, le Japon)
- Cesser d'appliquer unilatéralement les normes incompatibles avec nos engagements écologiques et sociaux telles que la directive sur le détachement des travailleurs, les règles budgétaires, les règles de la concurrence, la libre circulation des capitaux
- Suspendre la participation (opt-out) de la France à certains programmes comme l'Europe de la défense et s'opposer à la reconduction d'un

Commissaire européen à la Défense dont le poste participe à l'édification d'une Europe de la guerre

- Utiliser les contradictions entre les règles européennes et nos engagements internationaux sur le climat ou le travail pour faire primer les normes les plus exigeantes
- Réaffirmer la supériorité des principes fondamentaux inscrits dans la Constitution de la 6e République sur le droit européen et instaurer un principe de non-régression écologique et sociale : aucune norme européenne ne peut s'appliquer si elle est moins ambitieuse qu'une norme nationale sur le plan social ou écologique

Notre logique est simple. Tant qu'un accord de changement des traités n'est pas acquis, nous discutons avec nos partenaires et désobéissons aux règles bloquantes en parallèle. En cas d'accord, il sera soumis encore à référendum.

Depuis soixante ans, l'Union européenne n'est pas une construction figée : c'est un espace politique fondé sur des rapports de force et des coopérations à géométrie variable. Nous utiliserons cette fois tout le poids de la France pour réaliser notre programme.

Chapitre 18 : Nouvelles frontières de l'humanité

Protéger les mers et océans

Les océans sont aujourd'hui en danger. La biodiversité marine se dégrade, du fait de la surpêche et de la pollution plastique. Il est urgent de protéger les mers et océans du pillage de leurs ressources et des tensions militaires. Il est nécessaire de sanctuariser les écosystèmes marins.

- Œuvrer à la création d'un droit international de la biodiversité marine, notamment dans les grands fonds
- Faire de la France le leader mondial de la recherche et de l'éducation dans le secteur maritime

- Créer un lycée de la mer dans chaque département maritime (y compris dans les Outre-mer)
- Développer la formation professionnelle dans le domaine des nouvelles techniques de pêche, d'aquaculture et d'algo-culture durables au service de la bifurcation écologique
- Proposer la construction de la première station sous-marine permanente sur le modèle de la station spatiale internationale
- Gérer durablement la ressource via la pêche artisanale, lutter contre les pratiques de pêche illégales et refuser la marchandisation de la politique commune des pêches au niveau européen
- Éradiquer les pratiques de pêche dangereuses, empêcher la ré-autorisation de la pêche électrique
- Créer des aires marines protégées en haute-mer et augmenter leur niveau de protection
- Défendre un moratoire sur les forages en Méditerranée et sur l'extraction minière en eaux profondes comme demandé par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)
- Encadrer le prélèvement de sable marin pour le secteur de la construction et lutter contre l'extraction illicite à l'échelle nationale et internationale
- Lutter contre l'acidification des océans et la multiplication des «zones mortes» dépourvues d'oxygène
- Obtenir la reconnaissance internationale de l'espace maritime français
- Augmenter les moyens de surveillance, de protection et de sécurisation effective de notre domaine maritime et de ses axes stratégiques

Être à la hauteur de la responsabilité maritime française

La France est une puissance maritime qui s'ignore. La mer est pourtant une source formidable d'activité dans la bifurcation écologique. 400 000 emplois existent déjà dans ce domaine. On pourrait atteindre un million très rapidement. Mais les technologies marines sont délaissées des pouvoirs publics.

- Développer les énergies marines renouvelables (EMR), comme l'hydrolien, dans le cadre du plan de transition énergétique et d'une maîtrise publique des installations et réseaux tout en veillant à concilier les usages en mer
- Mettre en œuvre un plan d'urgence pour l'éolien maritime d'un point de vue énergétique et industriel, garantir le développement de la filière au besoin par la nationalisation des activités de General electric (ex Alstom) et Siemens-Gamesa (ex Areva)
- Mettre en place un plan de décarbonation de la marine marchande, renforcer le développement de la propulsion vélique et des propulsions moins polluantes Défendre l'emploi maritime et industriel français contre la concurrence déloyale et le dumping (construction et entretien des parcs éolien maritime, marine marchande, etc)
- Relancer les ports français et moderniser les infrastructures portuaires dans une logique multimodale mer-rail-fluvial, de décarbonation et de soutien aux énergies renouvelables Engager la construction de navires de souveraineté scientifique, militaire et d'approvisionnement stratégique et renforcer la formation de marins français
- Demeurer une puissance polaire : augmenter les moyens de l'Institut polaire Paul-Émile Victor, faire aboutir la reconstruction des stations de recherche en Antarctique, se doter d'un brise-glace en soutien à la recherche océanographique

Relancer la découverte de l'espace

L'indépendance de la France et notre contribution à la connaissance sont liées à l'espace. Ce domaine ne doit pas être abandonné aux marchands, ni être militarisé par les grandes puissances : c'est l'intérêt

général qui est en jeu. La France doit garantir sa souveraineté et contribuer à de nouvelles coopérations internationales.

- Lutter contre la course à l'armement spatial tout en garantissant la souveraineté de la France face aux nouvelles menaces
- Proposer un programme international de dépollution de l'orbite géostationnaire et de nouvelles règles internationales d'occupation des orbites basses
- Revenir sur la privatisation d'Arianespace et protéger la filière de lancement de satellites, renforcer les moyens du Centre national d'études spatiales
- Doter la France des moyens de neutralisation des actions hostiles menées contre elle depuis l'espace
- Fédérer les différentes missions vers Mars et assurer la participation française à ces missions
- Renforcer la contribution française à la présence humaine permanente dans l'espace
- Proposer un nouveau traité international pour la non-appropriation des ressources spatiales et la démilitarisation de l'espaceInterdire les voyages commerciaux et privés dans l'espace, luxe ultra polluant réservé à une minorité
- Garantir l'utilisation de Galileo par le grand public en rendant obligatoire la double compatibilité Galileo GPS

Affirmer le caractère d'intérêt général de la révolution numérique

La révolution numérique est une chance immense pour l'humanité. Elle peut permettre un développement humain, scientifique et démocratique inédit à condition de ne pas laisser faire les multinationales qui veulent se l'accaparer pour leurs seuls profits. Faire du numérique un bien commun mondial est un enjeu démocratique, économique et social de premier plan :

la technologie doit servir le progrès humain, et non créer de nouvelles inégalités ou restreindre les libertés.

- Garantir le droit à un accès minimal gratuit à Internet
- Garantir la couverture numérique de tout le pays en fibre au plus vite
- Aller plus loin que le règlement européen de protection des données pour agir contre les discriminations entraînées par le traitement algorithmique des données personnelles, en dotant la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) de moyens de contrôle efficaces.
- Constitutionnaliser le droit au chiffrement des données et des communications
- Systématiser la publication en données ouvertes des informations publiques détenues par les collectivités
- Garantir le maintien de guichets et de formulaires papier malgré la dématérialisation des services publics et la transformation numérique des administrations, déployer un service public de proximité pour accompagner les 20 % de Français en difficulté avec le numérique (illectronisme)

Garantir la souveraineté numérique de la France

La mise en réseau mondiale permet de nouvelles coopérations à travers la circulation des idées, des paroles et des écrits. Elle doit se faire dans un cadre international garantissant la maîtrise publique et démocratique d'Internet : la France ne doit pas dépendre d'autres pays et des multinationales comme les Google, Amazon, Facebook, Apple et Microsoft (GAFAM). Elle doit pouvoir prendre ses propres décisions.

- Garantir la neutralité du Net, c'est à dire l'accès égal de chacun et l'égalité de traitement
- Passer sous contrôle public les infrastructures du numérique et des télécommunications et les relocaliser

- Construire un cloud véritablement public, composé de data centers publics interconnectés
- Créer une agence publique des logiciels libres chargée de planifier leur développement stratégique domaine par domaine en identifiant les manques et en finançant les projets-clés
- Généraliser l'usage des logiciels libres dans les administrations publiques et l'Éducation nationale
- Permettre à tous les citoyens et à toutes les entreprises l'accès à des services et logiciels en ligne hébergés sur des serveurs français de droit français et développer progressivement une offre publique pour les services numériques essentiels : moteur de recherche, paiements en ligne, etc.
- Refuser la censure privée sur les réseaux sociaux opérée par les GAFAM
- Garantir l'hébergement des données des services publics français et des entreprises essentielles sur des serveurs de droit français situés en France
- Défendre une gouvernance mondiale d'Internet en établissant une agence consacrée à l'ONU
- Favoriser la coopération entre les États pour développer des solutions numériques émancipées des GAFAM
- Renforcer l'excellence française dans le virtuel, soutenir les créations françaises dans un but émancipateur
- Créer un centre national du jeu vidéo et développer une filière publique de formation dans ce domaine
- Créer la mission nationale de maîtrise de l'intelligence artificielle composée de chercheurs de disciplines scientifiques diverses, d'ingénieurs et de parlementaires ayant pour mission de déterminer des

chantiers pour développer des applications de l'intelligence artificielle utiles aux besoins sociaux et écologiques

- Interdire certains usages de l'intelligence artificielle et du «*big data*» qui vont à l'encontre des droits sociaux : identifications biométriques, surveillance pour l'évaluation des droits sociaux, gestion des flux migratoires, notation des individus pour l'attribution de crédits, etc.
- Créer une fonderie française pour microprocesseurs
- Réduire l'impact écologique du numérique (réglementations sur l'obsolescence programmée, politiques incitatives sur le low-code, indice carbone sur le Web...)
- Baisser la production de chaleur et la consommation électrique des data centers et soumettre ceux-ci à une autorisation de construction